

Les Etablissements Fontaine repris par Rémi AMET, porteur de projet accompagné par Val-de-Marne Actif.

«créer un pôle de distribution de multi-énergies en reprenant une entreprise déjà existante de plomberie traditionnelle...»

Interview de Rémi AMET repreneur des Etablissements Fontaine.

Crédit photos : J.M. Pettina, Caisse des Dépôts.



L'intérêt de Rémi Amet pour les énergies propres n'est pas nouveau. Il a germé dans les flux et bouchons de la circulation parisienne. « J'en avais marre de polluer, résume-t-il. Ma première tentative a été un pot d'échappement anti-pollution. Mais je me suis heurté à des lobbys industriels... » Le projet n'a pas abouti, mais l'idée est restée... »

Il a fallu attendre 2002, et savoir profiter des aléas de la vie (mutation de sa femme dans le sud de la France) pour que l'idée prenne forme.

«J'étais alors demandeur d'emploi. J'ai pris tout mon temps pour mener l'enquête, explorer tous les aspects de la pollution et du développement durable, interroger des professionnels... Et assez vite je me suis orienté vers le solaire. Dès le début, j'ai rencontré des acteurs de l'ADEME, et je me suis focalisé sur le solaire thermique. Dans le sud, ça tombait bien... De rencontres en rencontres, de conseils en réflexions personnelles, j'en suis arrivé à l'essentiel : créer un pôle de distribution de multi-énergies. En reprenant une entreprise déjà existante de plomberie traditionnelle, je pourrais ainsi m'assurer un minimum d'activité tout en développant la partie solaire... »

Par le biais d'une relation à la Chambre des métiers du Val-de-Marne, Rémi (finalement pas implanté dans le sud) apprend, début 2003, qu'un certain monsieur Fontaine, entrepreneur individuel avec deux salariés, cherche à céder son entreprise pour prendre sa retraite.

«La taille de l'entreprise, le contexte... C'était ce que je cherchais. Tout de suite nous avons réfléchi ensemble pour trouver ce qu'il y avait à faire. Le temps est nécessaire dans ce genre d'aventure. Nous avons pris chacun notre temps, en travaillant d'abord ensemble pour que je puisse m'imprégner du métier au quotidien... »

En Février 2004, Rémi reprenait les établissements Fontaine, SARL de plomberie, chauffage et couverture. Bénéficiant, en tant que demandeur d'emploi, de l'accompagnement et de l'expertise financière de Val-de-Marne Actif (Fonds Territorial de France Active).

Pour la reprise des Etablissements Fontaine, le Fonds Territorial a mis en place la garantie France Active sur un emprunt bancaire sollicité auprès de la NEF, et des dispositifs complémentaires ont été mobilisés pour boucler le plan de financement.

« Non seulement j'ai pu reprendre les deux salariés, se réjouit aujourd'hui Rémi, mais j'ai aussi formé et embauché un troisième compagnon. Depuis septembre dernier, nous avons également un apprenti, et depuis peu une stagiaire qui devrait signer en juin un CDI pour la partie administrative. »

Lui-même s'est formé à la profession, en passant un CAP, qui lui assure aujourd'hui une vraie crédibilité auprès de ses salariés... »

«Pour le moment, l'installation de Chauffe-Eau Solaire Individuels (CESI) constitue une part infime de l'activité mais je compte bien en installer une dizaine en 2005. Le solaire thermique est trop peu connu du grand public. Pourtant l'ensoleillement en Ile-de-France est plus important qu'on ne le pense et permet tout à fait de recourir à cette énergie. L'instauration en Ile-de-France

d'une prime à l'installation de matériel solaire, qui existe dans toutes les autres régions, faciliterait les choses, mais en attendant, la démarche relève surtout de l'engagement écologique. »

Pas seulement. C'est aussi grâce à son objectif «solaire» et son vieux rêve de lutte contre la pollution que Rémi Amet s'est lancé dans la reprise d'une entreprise, réinjectant du sang neuf dans une profession aujourd'hui vieillissante.

«L'idée d'avoir pérennisé l'activité des Etablissements Fontaine est pour moi une grande satisfaction. Pour pouvoir développer l'activité solaire qui me passionne, il faut d'abord fédérer des gens autour de ça, embaucher, former des apprentis. Une entreprise destinée à mourir est aujourd'hui en pleine vie. Ça c'est très motivant.»

Contacts :

François Hubert, Val-de-Marne Actif - Tél. : 01.43.91.13.33
Rémi Amet, Ets Fontaine - Tél. : 01.48.89.15.12

La Société d'Investissement France Active et les financements solidaires.

Deux modifications qui avaient été annoncées lors de l'augmentation de capital de la Société d'Investissement France Active (SIFA), en octobre 2004 sont effectives depuis le premier janvier 2005 :

- Les associations font partie désormais du champ des bénéficiaires potentiels du soutien de la SIFA, comme c'était déjà le cas pour les sociétés, par un apport en prêt participatif ou en capital et compte courant.
 - Le taux de rémunération du prêt participatif et du compte courant d'associé est passé de 4 à 2%.
- En octobre 2004, le capital de la SIFA avait doublé passant de 9,4 M€ à 18,3 M€ rappelle Jean-Michel Lécuyer son Directeur Général. Voilà qui devrait encore favoriser le financement solidaire.

Contact :

Jean-Michel Lécuyer,
Société d'Investissement France Active (SIFA).

Lancement de Franche-Comté Active.

Franche Comté Active a été créée le 26 janvier 2005, à l'initiative de la Caisse des Dépôts, de la Caisse d'Epargne, de la Fondation Macif et de France Active, avec la participation des collectivités locales et de l'Etat.

Présidé par Eric Gignet, ce Fonds Territorial a pour objet le soutien aux initiatives créatrices d'emplois et d'insertion de la Région Franche-Comté : favoriser la création d'entreprise par les personnes en difficulté, consolider financièrement et développer les activités d'économie sociale et solidaire.

Contact :

Valérie Emery, France Active